

Les Romains le disaient déjà : la retraite que nous impose Macron nous fait chier

écrit par Jean Lafitte | 9 avril 2020



Du « confinement » aux W.C.

Élucubrations d'un linguiste confiné

Du « confinement » aux W.C.

(Élucubrations d'un linguiste confiné)

Pour m'évader du confinement, il m'arrive de lire les prières de la messe du jour. Le mercredi 12 février, l'évangile de St Marc (7, 14-23) m'a remis en mémoire le passage dans lequel Jésus explique que ce n'est pas une faute de ne pas se laver les mains avant les repas, comme prescrit par la loi de Moïse, car « tout ce qui pénètre dans la bouche passe dans le ventre, puis s'évacue aux lieux d'aisance. Mais ce qui sort de la bouche part du cœur, et c'est là ce qui souille l'homme. » L'évangile de St Matthieu (15, 1-20) donne le même récit.

Ces « lieux d'aisance » de la traduction française m'ont donné l'envie de savoir ce qui en était de la version grecque, dans laquelle cet évangile a été écrit et de sa traduction en latin par St Jérôme au IV^e s. En grec, c'est ἀφεδρῶνα et en latin *secessum*. Or il m'a paru intéressant de voir ce que les dictionnaires en disent.

Pour le grec, l'étymologie donne comme sens premier « siège séparé, éloigné ». Et pour le latin, accusatif du mot *secessus*, l'énumération de ses acceptions par le Gaffiot nous ramène vite au confinement : 1 – séparation ; 2 – retraite, isolement ; 3 – endroit retiré, enfoncement ; 4 – retraite du peuple (?) || mort || lieux d'aisances, latrines.

Et n'oublions pas qu'en espagnol et en portugais, les WC sont des « retretes ». Il vaut mieux le savoir si l'on a un besoin pressant lors d'une promenade en ville...

Il n'est donc pas étonnant que la mise à l'écart par le « confinement », la retraite forcée qu'il nous impose, nous « fassent chier »